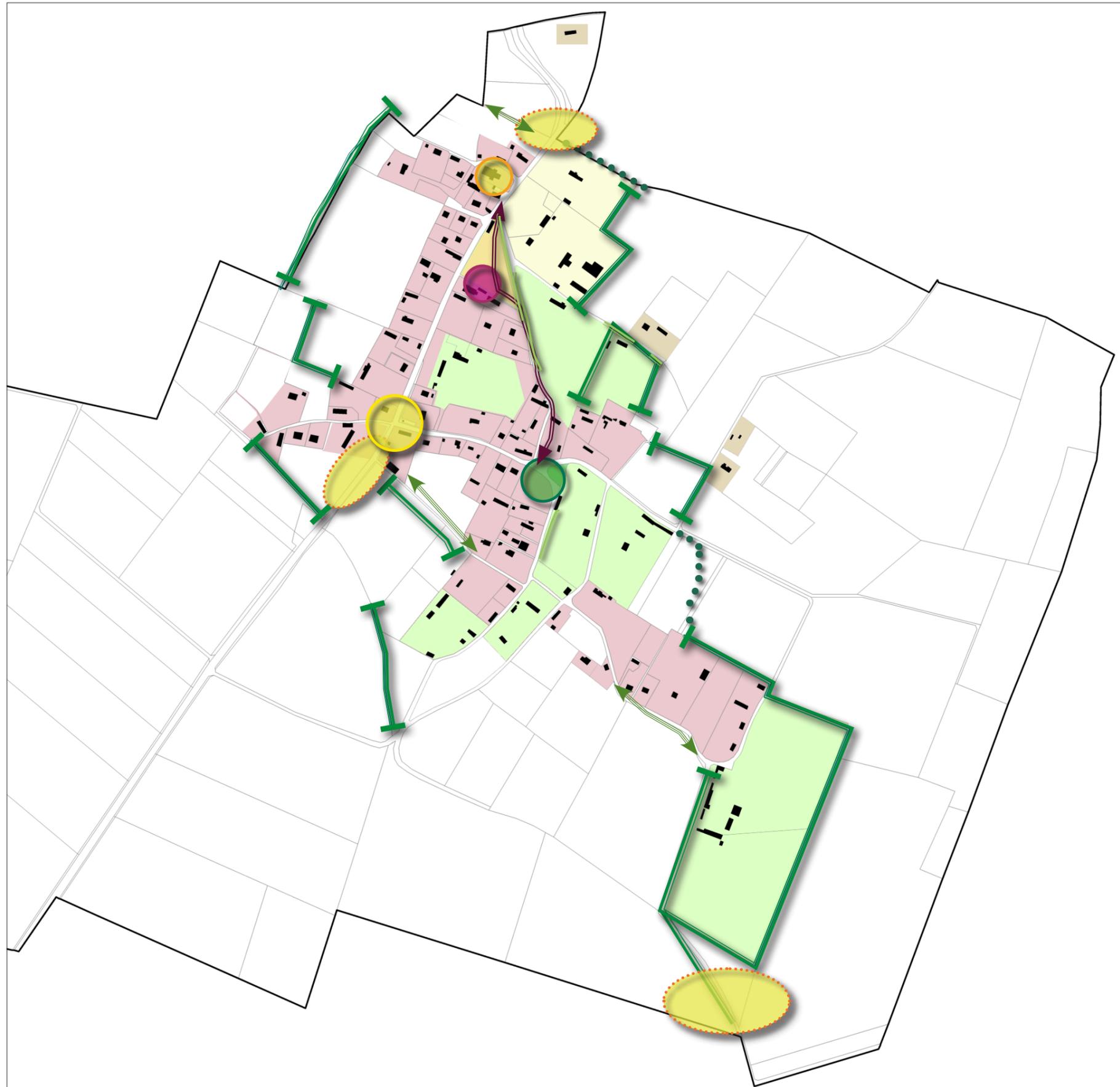


# Carte du PADD



## LÉGENDE

-  Préserver les talus
-  Préserver les alignements d'arbres
-  Annoncer l'entrée dans la commune par la RD 27,
-  Gérer avec le même soin toutes les entrées dans la commune
-  Prolonger les chemins existants et faire un bouclage avec les chemins hors commune
-  Place de l'ancienne mare : rôle hydraulique à conforter et lieu de rencontre à valoriser
-  Redonner à la mairie une place symbolique en la rendant plus lisible
-  Maintenir les clos masure dans leurs limites et caractéristiques
-  Accompagner les nouveaux chemins de plantations
-  Maintenir l'urbanisation dans ses limites actuelles
-  Gérer les circulations entre les 3 pôles identitaires de la commune
-  Préserver la ferme
-  Espace libre à maintenir dans le centre bourg